

L'Eider à Duvet « entre Loire et Vilaine » par Patrice Boret, septembre 2020

Présentation

Ce canard marin polytypique regroupant six sous espèces, est représenté sur la frange côtière atlantique française par l'espèce nominale *Somateria mollissima* ; son régime alimentaire est principalement malacophage avec une prédilection pour les moules mais également des crustacés (souvent le crabe vert *Carcinus maenas*), voire des poissons ou encore des gastéropodes. L'espèce est connue pour la qualité de son duvet récolté en particulier en Norvège dans des nids aménagés à cet effet. En France, cet oiseau s'observe toute l'année avec des effectifs hivernants sur ces 20 dernières années inférieurs à 2000 individus^[1]. Il est principalement distribué entre



Photo : Andreas Trepte, wikimedia

Manche et Bretagne et fréquente presque exclusivement la zone côtière, *Un eider à duvet mâle* en particulier les hauts fonds rocheux colonisés par les moulières. La reproduction de l'Eider à Duvet en France est connue de longue date même si le nombre de nicheurs pour l'ensemble de l'hexagone n'a jamais excédé les 30 couples^[2/3]. Cet optimum a été atteint à la fin des années 90 avec en particulier l'installation d'une petite colonie, aujourd'hui disparue, de 5-6 couples sur le banc d'Arguin en Gironde dont un pic de 15 nids en 1999. Les autres reproducteurs sont répartis essentiellement entre la Vendée et le Morbihan et plus secondairement sur la côte nord de la Bretagne. Ce pic de reproduction, observé dans la dernière décennie du 20^e siècle, est bien entendu antérieur à la marée noire de l'*Erika*. En effet, ce pétrolier qui a sombré le 12 décembre 1999 à moins de 200 miles au large de Belle-Île, a eu pour conséquence d'éradiquer en quelques semaines la quasi-totalité des Eiders à Duvet présents sur la frange côtière atlantique. Cette pollution aux hydrocarbures avec ses nappes de fioul lourd dérivantes, s'échappant pendant plusieurs semaines des cuves de ce pétrolier, ont particulièrement impacté les oiseaux présents entre l'estuaire de la Loire et l'estuaire de la Vilaine. Les effectifs, de l'ordre de 300/700 individus^[4] lors de la décennie 90, sont tombés en quelques jours à tout au plus quelques dizaines d'oiseaux^[6]. Pour mémoire, ce n'est pas moins de 200 eiders qui ont été récupérés mazoutés en moins d'une semaine entre la baie du Pouliguen et la pointe du Croisic après l'arrivée des premières nappes d'hydrocarbure. L'impact de cette marée noire a été d'autant plus dramatique pour les Eiders à duvet français que la zone la plus touchée par cette pollution était aussi celle où stationnait une large fraction des oiseaux présents sur la frange côtière Manche-Atlantique. Corrélativement, le nombre de couples reproducteurs a chuté drastiquement au point de disparaître de France au début des années 2000 pour réapparaître timidement par la suite mais sans jamais dépasser les 8 couples^[8] pour l'ensemble du pays : entre 2 et 8 couples recensés chaque année entre 2000 et 2020 pour une moyenne inférieure à 4 couples.

¹ Dénombrement d'oiseaux d'eau hivernant en Loire-Atlantique ; BIROE/ Wetlands 1993 à 2018

² Bernard CADIOU, Matthieu FORTIN, Christophe LE NOC, Willy RAITIÈRE & Didier DESMOTS. Impact de la marée noire de l'*Erika* sur la population nicheuse d'Eiders à duvet *Somateria mollissima* dans le golfe de Gascogne ; *Alauda* 4046 80 (2), 2012: 133-142

³ Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France 2006-2015, *Ornithos* 20-6 : 297-332 (2016) / 25-2 : 57-91 (2018), *Ornithos* 27-6 (2020)

⁴ Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIX^e siècle à nos jours ; Groupe ornithologique de Loire-Atlantique janvier 93, p 85, B. Recorbet

Petit exercice naturaliste : chercher la couveuse...



Photo 1 : Il est là... l'oiseau « couleur de roche » ...

Légendes photos : précisons que les photographies de nids avec œufs et/ou couveuse sont réalisées à la suite d'une découverte fortuite et en aucun cas le fait d'une recherche ciblée dans le but de réaliser ce type de document. Dans le cas de la femelle couveuse (photo 1 et 2), cette dernière n'a pas quitté son nid lors du passage du photographe, c'est mieux ainsi et d'une manière générale les photos d'oiseaux sur le nid sont à éviter !

Une présence ancienne entre " Loire et Vilaine"

Les années post-*Erika* ont malheureusement montré les terribles conséquences de cette pollution marine sur les stationnements d'eiders, en particulier sur le secteur le plus touché entre l'estuaire de Loire et l'estuaire de la Vilaine, que ce soit pour l'hivernage, l'estivage ou la reproduction. Cette quasi-disparition de l'espèce au début des années 2000 est d'autant plus regrettable sur cette partie du littoral que l'Eider à duvet a une longue histoire avec le nord de la Loire-Atlantique et le sud du Morbihan, histoire qui remonte pour le moins à la fin du 19e siècle^[5/6/7]. C'est sur l'îlot rocheux de la Pierre-percée en baie du Pouliguen que plusieurs nids d'eiders sont découverts par le naturaliste nantais L. Bureau en 1905 et 1906, puis à nouveau en 1910 et 1906 avec une présence déjà avérée de l'espèce sur ce secteur depuis plusieurs décennies. Quelques années plus tard et toujours en Baie du Pouliguen, un nid contenant une ponte complète de 6 œufs est à nouveau noté en 1931 par N. Mayaud, ce dernier signalant la présence de 4 à 5 nids « sur ce site, les années suivantes ». Sans doute par absence de suivi, ce n'est qu'en 1958 qu'un nid est à nouveau découvert « par un marin » sur un « îlot de la baie » en 1958 [9]. Sur une période plus récente mais cette fois-ci sur un îlot de l'archipel d'Houat-Hoëdic, un nid est observé en 1964 ainsi qu'une femelle accompagnée de trois poussins quelques années plus tard. Cet archipel du Mor braz est, comme la baie du Pouliguen, identifié depuis les années 60 comme un site de nidification utilisé régulièrement par les eiders comme en 1986 et 87 avec la présence de 4 et 6 nids distribués sur plusieurs îlots de cet archipel^[8/9/15]. Après une absence de suivi dans les années 60/70, la reproduction de l'espèce est à nouveau constatée en baie du Pouliguen avec la découverte d'un nid en 1983 et 84 sur l'île des Evens, puis quelques années plus tard en 1987 et 88 sur l'îlot rocheux de la Pierre-Percée^[9/10]. Ces pontes feront le plus souvent

⁵ Anonyme 1906 Bull. S.S.N.O.F. 5e série tome 6

⁶ Marchand et Kowalski 1938 Bull. S.S.N.O.F. 5e série tomes 3-4-7-8

⁷ Mayaud N. 1938 Coups d'œil sur l'avifaune de la région du Croisic. Bull. S.S.N.O.F. 5e série tome 7

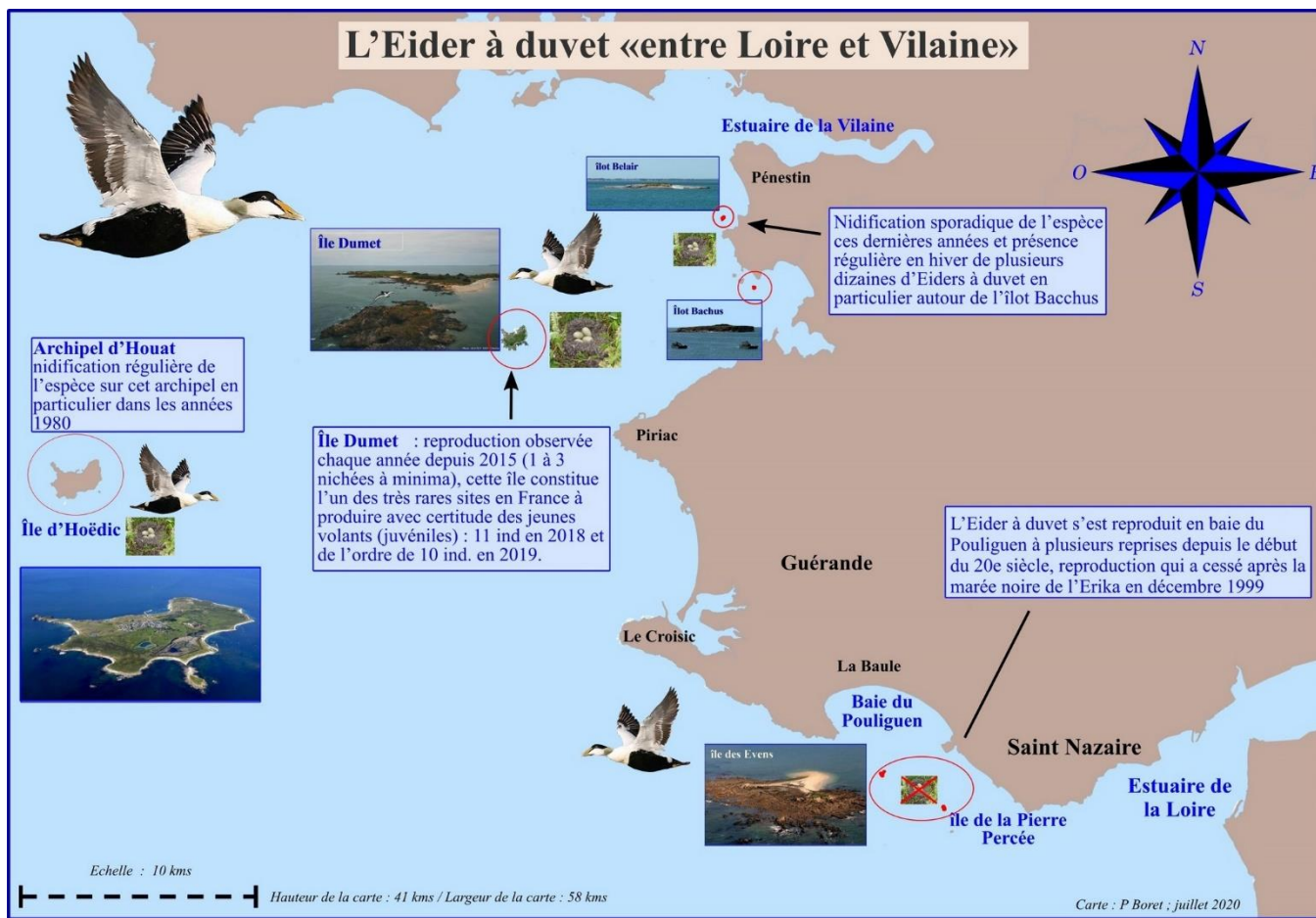
⁸ Revue ornithologique « Ar Vran » de mars 84 à juillet 84

⁹ Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne ; S.E.P.N.B. ; Y. Guerneur et J.Y. Monnat 1980, p 42-43 15
Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2012, Groupe Ornithologique Breton

¹⁰ Yésou P. & Leray G., 1994. Eider à duvet. In : Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989

l'objet d'une prédation en particulier par le goéland argenté *Larus argentatus*, espèce devenue abondante à partir des années 70 jusqu'à occuper tous les sites de reproduction potentiels de l'eider. L'explosion démographique des goélands, en particulier « l'argenté » et plus secondairement le Goéland brun *Larus fuscus* et marin *Larus marinus* a très probablement rendu la production par l'eider de « jeunes volants » (juvéniles) particulièrement difficile, pour ne pas dire impossible durant les trois dernières décennies du 20e siècle et même au-delà.

Durant cette période pré-*Erika*, en particulier sur les trois dernières décennies du 20e siècle, l'île Dumet située à moins de 4 milles de Piriac ne semble pas avoir été fréquentée par les eiders ou pour le moins pas aussi régulièrement que la baie du Pouliguen ou l'archipel d'Houat. Mais il faut se rappeler que cette île abritait lors des années 70 et jusqu'au début des années 2000 la plus importante colonie de laridés des côtes atlantiques françaises. Cette dernière regroupait alors plus de 7000 couples de Goélands argentés, bruns et marins qui occupaient chaque recoin de l'île jusqu'à nicher sur les cyprès de Lambert. Il va sans dire que cette « présence » ne laissait que bien peu de place aux autres espèces. C'est pourtant dans cet environnement pour le moins « hostile » qu'une femelle accompagnée de canetons est malgré tout observée en août 90^[11].



Dumet devenu ces dernières années « l'île aux eiders »

Alors que la baie du Pouliguen n'est plus fréquentée en reproduction par l'espèce depuis la marée noire de l'*Erika*, c'est sur l'île Dumet que l'oiseau a porté son dévolu, en particulier à partir des années 2014/2015^{[12]/[13]}. Ce retour de l'eider sur ce site a été très certainement facilité par la diminution spectaculaire des effectifs de goélands sp. au début des années 2000. Ces laridés reproducteurs ont même quasiment disparu durant cette période à la suite de l'introduction sur l'île de plusieurs renards *Vulpes vulpes*. Après l'éradication de ces canidés quelques années plus tard, les goélands sp. sont à nouveau présents mais avec des effectifs très inférieurs à ceux des décennies 1980/90, aujourd'hui de l'ordre de 60 à 80 couples de *L. argentatus* associés à quelques couples de G. brun *L. fuscus* et G. marin

(Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris :152-153

¹¹ L'île Dumet en 1992 et réflexions sur sa gestion future ; J. Pourreau et H. Dugué 1992 p 1-3

¹² Bulletin de liaison assoc. DEP P. Boret, Lettre de Dumet n° 8, 13, 17, 20 et 23

¹³ P. Boret, O. Penard, PJ Dubois ; Chronique de la nidification de l'Eider à duvet en France : Ornithos 27-1, 33/45 ; J/F 2020

L. marinus. C'est dans ce contexte aviaire bien différent de celui de la fin du 20e siècle qu'un premier nid d'eider contenant 2 œufs est découvert en 2015, puis 3 nids en 2016 et à nouveau 1 nid en 2017^[19], mais c'est surtout à partir de 2018 que la reproduction de l'espèce devient « effective » avec la production de « jeunes volants ». Pour cette dernière année, ce n'est pas moins de 17 juvéniles issus probablement de 4, voire 5 nichées distinctes qui sont observés accompagnés d'adultes (crèche) sur la zone intertidale et subtidale de l'île. En 2019, le site produira à nouveau et à minima 11 juvéniles issus de trois nichées différentes^[19]. Soulignons l'importance de cette « reproduction effective » avec production de juvéniles puisqu'il s'agit là du seul cas recensé pour ces deux dernières années pour l'ensemble littoral Manche-Atlantique Français.



Photo 2 : nid d'eider avec 4 œufs (ponte complète à six) dissimulé dans les Chardons à petits capitules *Carduus tenuiflorus* et Compagnons blancs *Silene latifolia* (Dumet mai 2020)

Contrairement à cette situation d'un nid dissimulé sous le couvert végétal, celui posé (photo 2) à même la roche est très probablement plus exposé à la prédation par les goélands *sp.* lorsque la femelle est dérangée et doit abandonner son nid sans avoir le temps de recouvrir les œufs de duvet. Malheureusement, ce sont ces nids-là qui font le plus souvent l'objet d'un dérangement par les promeneurs ou les pêcheurs à pied qui circulent préférentiellement sur cette partie de l'île.

Discussion

La présence sur ce site de l'Eider à duvet se reproduisant chaque année depuis 2015 avec production de « jeunes volants » ces deux, voire trois dernières années, devrait en toute logique amener les autorités compétentes à reconsidérer rapidement le statut de protection de Dumet. Cette île ne bénéficie en fait d'aucune mesure réglementaire forte comme celles apportées par un classement en réserve naturelle nationale (décret ou arrêté ministériel) ou encore un arrêté de biotope (arrêté préfectoral), hormis le statut de réserve de chasse et de faune sauvage (anciennement réserve maritime) qui ne fait qu'interdire l'activité cynégétique. Dumet est bien sûr intégré au site Natura 2000 Mor Braz, mais là également sans application de mesures réglementaires autres que celles très générales communes aux sites Nat2000 et ne ciblant pas la protection de l'eider en particulier. C'est en fait le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL), propriétaire du site assisté de trois co-gestionnaires : le Département de Loire-Atlantique, la commune de Piriac et l'association Dumet Environnement et Patrimoine (DEP), « accrédités » par une convention de gestion passée avec le CELRL, qui permet d'appliquer à l'île une forme de protection le plus souvent non réglementaire et sans doute insuffisante pour assurer la pérennité de la reproduction de cette espèce sur cet espace insulaire. Seul un classement comportant des dispositions pénales pourrait remédier à

cet état de fait. Le plus simple et le plus rapide à mettre en œuvre est sûrement l'arrêté de protection de biotope ou APB (autrefois APPB pour Arrêté Préfectoral de Protection de Biotop), il permettrait d'installer rapidement sur l'île toutes les mesures réglementaires indispensables au maintien de la reproduction de l'eider. A minima, un arrêté du maire (commune de Piriac) pourrait se substituer à un APB mais ses dispositions pénales ne seraient alors que contraventionnelles et bien entendu moins dissuasives que celles prévues par un APB aux infractions le plus souvent délictuelles.

La toute première disposition à prendre est un encadrement des débarquements de plaisanciers en période de reproduction (de fin mars à début juillet) ainsi qu'une limitation sur cette même période de la circulation des bateaux « au plus près des cailloux » (pour le moins en limite de la zone subtidale sur la face sud et sud-ouest de l'île). Cette circulation d'embarcations au plus près de l'île a pour effet, plusieurs fois constaté, de pousser vers « le large » les nichées d'eiders avec pour corollaire une augmentation importante de la prédation par les goélands sp sur les poussins, voire des difficultés pour ces derniers qui se retrouvent alors plus exposés aux vagues et aux courants à retrouver leur crèche (regroupement de jeunes et d'adultes). Ces deux mesures au demeurant peu « impactantes » pour le tourisme nautique surtout présent sur l'île en juillet et août (plus de 95 % des débarquements de plaisanciers sur Dumet sont concentrés sur ces deux mois d'été) permettraient d'améliorer sensiblement les conditions de reproduction de l'espèce. Ces mesures complétées par une surveillance du site plus constante, en particulier sur la période sensible de la reproduction, contribueraient, au-delà de la présence de l'eider, à pérenniser la colonie de goélands sp ou encore des Huitriers pies *Homeatopus australegus* (deux sites accueillent cette espèce en reproduction en Loire-Atlantique). Elles pourraient aussi permettre ou pour le moins contribuer au retour d'oiseaux qui ont niché dans le passé sur Dumet comme la Sterne caugek *Sterna sandvicensis* ou plus récemment le Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*. Il est même possible qu'une gestion prenant totalement en compte la conservation de l'avifaune îlienne pourrait se traduire à terme par l'installation d'espèces nouvelles qui se reproduisent sur le Mor Braz à quelques milles de Dumet comme l'Océanite tempête *Hydrobates pelagicus* ou le Puffin des Anglais *Puffinus puffinus*

14/15

En conclusion, rappelons que l'Eider à duvet n'est pas une espèce « commune

» ou « ordinaire » pour la Loire-Atlantique, elle a déjà fait l'objet dans le passé d'attentions particulières comme cette interdiction de la chasser sur le département alors qu'elle était classée « gibier » sur le reste de la France. Cette mesure avait été demandée par la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France (SSNOF) à la suite de la reproduction de l'espèce en baie du Pouliguen. Malheureusement, l'Eider à duvet est aujourd'hui (re)classé au national parmi les espèces chassables, y compris sur les fractions de littoral où l'espèce « sédentarisée » se reproduit. Difficile de ne pas voir là l'exemple même d'une gestion cynégétique pour le moins peu pertinente !

C'est pourtant un phénomène rare dans ce contexte de réchauffement climatique d'observer un oiseau à distribution aussi septentrionale qui tente, contre vents et marées « noires » pour faire ce jeu de mots facile, de se maintenir en presque île guérandaise. Ce qui d'ailleurs constitue aujourd'hui, avec les quelques reproducteurs nord vendéens (île du Pilier), la limite la plus méridionale au monde pour l'espèce. Ne laissons pas passer cette chance de conserver encore chez nous ce canard « nordique » en prenant les mesures qui s'imposent mais aussi et tout simplement, pour que demain le plongeur apnéiste sur une fin de dérive, non loin de l'île Dumet ou en baie du Pouliguen, remontant sur son bateau tout près des cailloux recouverts par les moulières remarque une dizaine d'oiseaux posés sur l'eau, des Eiders à duvet... Rappelons-nous que ces « plongées parmi les eiders » autour des Evens étaient choses courantes dans les années 80/90, mais c'est vrai aussi que c'était avant les jets ski et autres embarcations de ce style, mais ça c'est une autre histoire...

Bibliographie :

[6] Dénombrement d'oiseaux d'eau hivernant en Loire-Atlantique, BIRÖE/ Wetlands, 1993 à 2018

[7] Bernard CADIOU, Matthieu FORTIN, Christophe LE NOC, Willy RAITIÈRE & Didier DESMOTS, 2012, Impact de la marée noire de l'Erika sur la population nicheuse d'Eiders à duvet *Somaterla mollissima* dans le golfe de Gascogne ; *Alauda* 4046 80 (2) ; p. 133-142

[8] Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France 2006-2015, *Ornithos* 20-6 : 297-332 (2016) / 25-2 : 57-91 (2018), *Ornithos* 27-6 (2020)

- [9] B. Recorbet, Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXe siècle à nos jours, *Groupe ornithologique de Loire-Atlantique janvier 93*, p 85,
- [10] Anonyme, 1906, Bull. S.S.N.O.F. 5e série tome 6
- [11] Marchand et Kowalski, 1938, Bull. S.S.N.O.F. 5e série tomes 3-4-7-8
- [12] Mayaud N., 1938, Coups d'œil sur l'avifaune de la région du Croisic. Bull. S.S.N.O.F. 5e série tome 7
- [13] Revue ornithologique « Ar Vran » de mars 1984 à juillet 1984
- [14] Y. Guermeur et J.Y. Monnat, 1980, *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne* ; S.E.P.N.B. ; p 42-43
- [15] Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2012, Groupe Ornithologique Breton
- [16] Yésou P. & Leray G., 1994. Eider à duvet, in *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : p. 152-153
- [17] J. Pourreau et H. Dugué, 1992, *L'île Dumet en 1992 et réflexions sur sa gestion future* ; p 1-3
- [18] Bulletin de liaison assoc. DEP P. Boret, Lettre de Dumet n° 8, 13, 17, 20 et 23
- [19] P. Boret, O. Penard, PJ Dubois, 2020, Chronique de la nidification de l'Eider à duvet en France, *Ornithos* 27-1, 33/45 ; J/F